

ADAF

MAG



AUTOMNE - HIVER 2021



#03 • Association des Dépanneurs Automobiles de France

CREDIT PHOTO: GARAGE PINEAU

ÉDITO

2021 a été ponctuée par des rebondissements et des challenges en tout genre, pour l'ADAF...

En avant première, une petite rétrospective de l'année écoulée :

En début d'année, l'espoir et la volonté d'organiser à nouveau un événement incontournable était palpable de tous, malheureusement cette ferveur a vite laissé place à une grande désillusion. En effet, la 24ème édition du Salon International du Dépannage a dû être reporté une nouvelle fois.

Néanmoins, l'ADAF a continué sur une ligne positive et a entrepris de nouveaux projets qui seront concrétisés d'ici 2022. Vous trouverez les détails au fil des pages.

Sans plus attendre, retrouvez, dans le dernier tirage de l'année, toutes les actualités de votre association préférée !

Bonne lecture.

L'équipe de l'ADAF.



SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT

p.03

ASSEMBLEE GENERALE

p.04

SALON 2022

p.04

PROJET 2022

p.09

ADHESION 2022

p.12

REGLEMENTATION

p.14

PETITES ANNONCES

p.15

LE MOT DU **PRESIDENT**



INFORMATION :

Vous pouvez désormais adresser vos correspondances directement au bureau du secrétariat, à l'adresse suivante :

ADAF
39 route du Vin
68240 KAYSERSBERG

Le siège social reste au :
26 rue du Maréchal Foch
22200 GUINGAMP

Le bilan 2021 n'est pas le meilleur qu'ait connu l'ADAF. Cela s'explique par une annulation, sur 2 ans consécutifs, du Salon, qui reste pour notre association, une source de revenu importante.

Cependant, on peut trouver la lumière, même dans les moments les plus sombres. En effet, ces reports, nous ont permis de nous pencher sur d'autres axes d'amélioration et de développer de nouveaux projets, que vous découvrirez au gré des pages de ce journal.

Même si à travers ses valeurs, l'ADAF ne s'avoue jamais vaincue, 2022 apparaît, quand même, comme une année décisive.

Nous sommes remplis d'espoir et de positivité quant à la faisabilité de notre salon, en Mai prochain.

L'engouement pour cet événement est concret aux vu des premiers retours.

Mais en toute transparence, le salon ne suffira pas à combler les pertes liées au COVID de ces deux dernières années. C'est pourquoi, nous avons besoin de votre mobilisation pour continuer à faire vivre l'association.

Cela passe d'abord par le renouvellement de votre cotisation, puis par un parrainage intensif, à l'image de certains de nos collègues !

En somme, l'association a besoin de vous !

Je compte sur votre implication.

**SEUL ON VA PLUS VITE,
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !!**

Serge Hittenfinck
Président de l'ADAF

ASSEMBLEE GENERALE 2021

Le 10 Novembre dernier se tenait l'édition 2021 de l'**Assemblée Générale** de l'association. Une journée de retrouvailles et d'échanges qui ont fait du bien au moral de chaque participant.

Après plus d'un an et demi sans pouvoir se voir, cette réunion est apparue comme la lumière au bout du tunnel et a permis d'aborder de nombreux sujets à l'ordre du jour.

Le Procès-verbal de cette assemblée est joint à ce magazine et vous offrira une vision complète des échanges qui ont eu lieu avec l'ensemble des adhérents présents.

Afin de vous faire patienter, voici les temps forts de ce rassemblement :

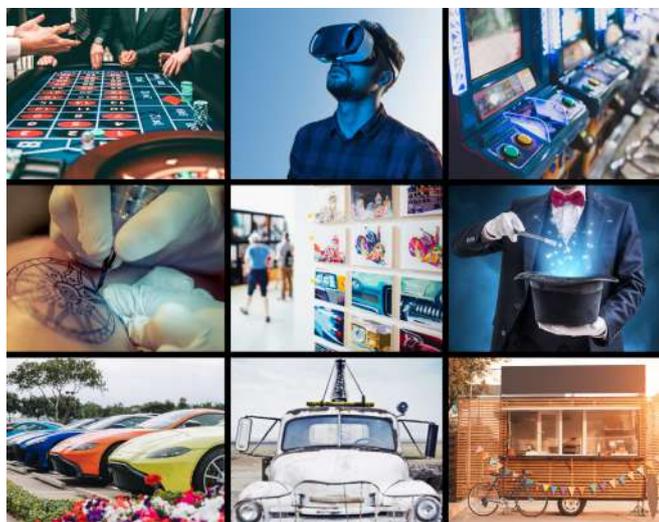
Bilan financier

La crise sanitaire a forcément eu des **conséquences sur la trésorerie** de l'association et malheureusement la tendance est plutôt négative. Cela s'explique notamment, par le fait, que le salon a dû être annulé à deux reprises et, par une baisse significative du nombre d'adhésions.

Au cours de ce rassemblement, plusieurs propositions ont été faites pour relancer l'activité de l'ADAF, mais l'association a avant tout **besoin de ses adhérents**, pour pouvoir remonter la pente, en renouvelant leur cotisation.



Salon : Propositions d'animations



L'organisation du salon est apparue comme l'un des points essentiels, lors de cette réunion. L'objectif étant dans un premier temps, d'établir un cahier des charges afin d'assurer le bon déroulement de l'événement à venir.

Puis dans un second temps, des échanges ont eu lieu afin de donner des **idées d'animations** pour faire vivre le salon durant les trois jours.

Une liste exhaustive des idées animations a été établit.

La faisabilité de ces propositions sera, durant les deux prochains mois, étudiée puis soumise au comité pour validation. Cependant, vous pouvez toujours nous transmettre vos idées par mail à secretariat.adaf@gmail.com.

Vous trouverez plus d'informations concernant le salon, en page 6, ainsi que dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

Gestion du secrétariat

Depuis 2018, le secrétariat a connu une succession de responsables administratives, ce qui a engendré une gestion en dent de scie de l'association.

Depuis Janvier 2021, **Maryline** est venue renforcer l'équipe du bureau, en qualité de **responsable communication et administrative**. Elle occupait, jusqu'à présent ce poste en intérim mais il a été décidé, par vote, de l'embaucher et sera, donc, officiellement votre interlocutrice privilégiée !



Nous remercions l'ensemble des adhérents qui ont assisté à cette Assemblée et nous tenions à remercier particulièrement **André Laurent de Parc Auto 94**, ainsi que ses collaborateurs, pour leur superbe accueil et leur disponibilité.

PETIT MAIS COSTAUD!

Nouveau phare de travail P-AL 1100

Promo ADAF

Phare de travail P-AL 1100

Le phare de travail LED P-AL 1100 est équipé d'un accu de 4400 mAh qui peut être rechargé à l'aide du câble USB inclus dans la livraison. Le temps de chargement est de 6 h. Le projecteur de travail a un mode lumineux puissant de 1100 lm et une durée de fonctionnement de 3 h. En mode économie d'énergie il fournit 350 lm pour une durée de fonctionnement allant jusqu'à 6 h. Il peut servir de banque d'énergie (Powerbank) pour charger smartphones ou autres via un câble USB.

Au lieu de 59 €

45 €

NEW

ProLux



-23%



ProLux Systemtechnik
GmbH & Co. KG
Am Schinderwasen 7
D-89134 Blaustein

Tel.: +49 (0)7304/9695-60
Fax: +49 (0)7304/9695-40
E-Mail: contact@prolux.de
Website: www.prolux-shop.com
WEEE-Reg.Nr.: DE56189565

N° Vert 0 800 881 557
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

N° Vert FAX 0 800 779 823
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

TOUTES LES NOUVEAUTÉS
www.prolux-shop.com



LE SALON DU DEPANNAGE 2022

Ce que vous savez déjà !

La **24ème édition** du Salon international du dépannage se fait désirer. En effet, comme vous le savez l'événement n'a pas pu avoir lieu ces deux dernières années.

L'ADAF ne s'avoue pas vaincue et compte bien remédier à ce désagrément en Mai prochain.

Alors à vos agendas, pour ne pas manquer le jour des retrouvailles !

Rendez-vous, les **03, 04 et 05 Mai 2022** !



Le salon international du dépannage aura bel et bien lieu au **Parc des Expositions de Nantes** !

Nous n'avons pas encore tous les détails sur les conditions d'accueil, mais il est certain que le magnifique **Hall XXL** d'EXPONANTES sera ravir à la fois nos exposants et nos visiteurs.

Plus de **12 000 m²**, que l'ADAF compte bien exploiter afin de rendre cet événement mémorable.

Les objectifs de ce Salon

Pour réussir un événement de cette ampleur, il faut avant tout se **fixer des buts** et tout mettre en œuvre pour les atteindre.

C'est pourquoi, il a été établi une liste exhaustive d'objectifs :

- Créer un salon **dynamique** ;
- Inciter de nouveaux **exposants** à participer au salon ;
- Attirer plus de **visiteurs** ;
- Faire connaître l'ADAF comme **entité associative**.



International Towing Show

SALON INTERNATIONAL DU DÉPANNAGE



24^{ème}
th
EDITION

LES 03, 04 & 05 MAI 2022



03, 04 & 05 MAY 2022

ENTRÉE GRATUITE
FREE ENTRANCE



EXPOSANTES



PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.ASSOCIATION-ADAF.FR



+33(0)672 678 012 - SECRETARIAT.ADAF@GMAIL.COM



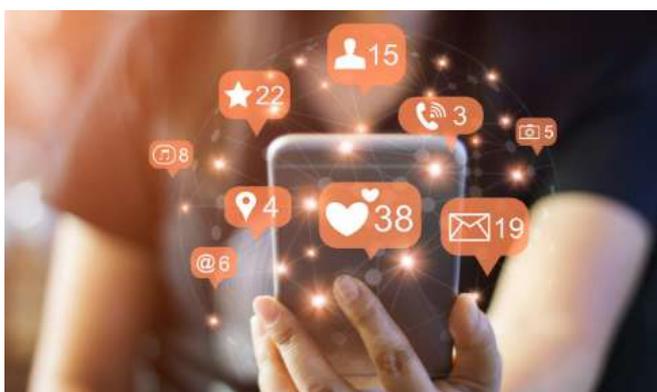
Plan de communication



Pour atteindre les objectifs cités à la page précédente, un **plan de communication** sera mis en place dès la fin d'année 2021 et sera évolutif en fonction du budget alloué.

Une campagne prévisionnelle print et digitale a, donc, été élaborée :

- Parution dans ;
- Affichage d'un 4x3 sur la devanture du parc des expositions de Nantes ;
- Matraquage auprès des prospects exposants et des visiteurs ;
- Mise à jour des informations du salon sur le site internet ;
- Publications sponsorisées sur les réseaux sociaux ;
- Parution sur le site internet d'Exponantes, dans la rubrique «agenda».



Appel au bénévolat

Nous avons **besoin de vous**, cher adhérent, pour faire vivre ce salon !

En effet au vu de l'attente et de l'engouement grandissant, à la fois de la part des exposants et des visiteurs, nous aurons besoin de main d'œuvre pour garantir un service de qualité.

C'est pourquoi, nous faisons appel à votre dévouement et votre fidélité pour nous apporter votre aide.

Nous ne le répèterons jamais suffisamment mais c'est en collaborant ensemble que la **réussite** sera au rendez-vous !

N'hésitez pas à nous contacter, à **secretariat.adaf@gmail.com**, pour nous faire part de votre volonté à contribuer à cet événement incontournable.



LES PROJETS

2022

Comme vous le savez les deux dernières années ont été compliquées pour l'association. C'est pourquoi, l'ADAF souhaite dynamiser son activité en élargissant son domaine de compétence :

Boutique ADAF

Vous trouverez très prochainement, sur notre site internet, l'**E-shop de l'ADAF** !

En effet, une boutique en ligne proposant divers articles de l'ADAF sera mise à disposition de tous.

L'objectif étant dans un premier temps d'offrir la possibilité au non-adhérent de bénéficier des mêmes produits que les adhérents mais cela en payant une contribution.

Cette boutique permettra également aux adhérents de pouvoir se réapprovisionner.

Néanmoins, l'objectif à long terme est d'assurer une rentrée d'argent supplémentaire à l'association afin de pouvoir assurer sa pérennité, notamment en cas de coup dur.

Au lancement de la boutique en ligne, sera proposé à la vente :

- **Le calendrier des dépanneurs 2022** ;
- La **doudoune** floquée à l'effigie de l'ADAF, en différentes tailles ;
- Les **stickers adhésifs** à l'effigie de l'association, en différents formats.



André LELLY et son équipe sont là pour vous accompagner dans vos projets.



OMARS France – SAS LAAR
23 route de Barcelonnette
04400 LES THUILES

04.92.81.11.58
contact@omars-france.com
www.omars-france.com



Election des délégués régionaux

A la suite des différents appels à candidature qui ont été lancés durant les deux dernières années, il est grand temps de **concrétiser ce projet** !

Les membres du bureau souhaitent élire à minima **cinq délégués** sur le territoire métropolitain et ont pour projet de trouver des représentants également dans les territoires d'outre-mer.

Nous avons déjà le plaisir de vous annoncer que les régions du Nord ont trouvé leurs représentants :



Région Nord-Ouest :

Stéphane GALIVEL

Groupe Galivel
ZA de Kergoet
22350 SAINT-JOUAN DE L'ISLE
02.96.83.90.42

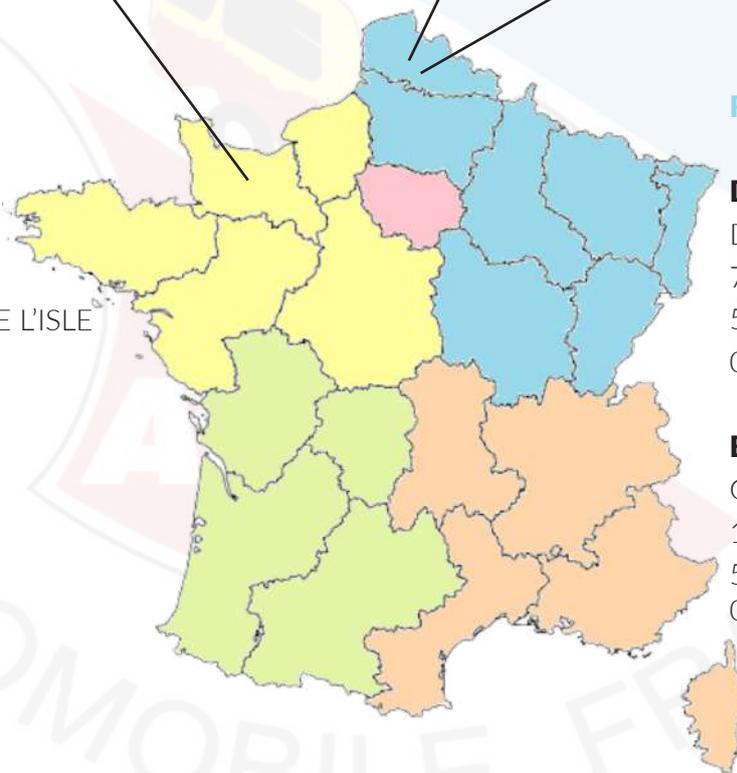
Région Nord-Est :

Dominique BUISINE

Dépannage Buisine
7 rue Louis Pasteur
59280 BOIS-GRENIER
03.20.77.77.97

Bertrand RICHARD

Garage Richard
107 rue du Général de Gaulle
59139 WATTIGNIES
03.20.96.32.09



Ces **délégués régionaux** seront de véritable soutien dans le recrutement de nouveaux adhérents et le rayonnement de l'association.

Une région peut compter plusieurs délégués, alors, si vous souhaitez participer à l'aventure, il est encore temps de déposer **votre candidature** auprès du secrétariat de l'ADAF : **secretariat.adaf@gmail.com**.

Ouverture des Dons



A partir de Janvier 2022, l'ADAF donnera la possibilité à qui le souhaite de faire des **dons pour l'association**. Cette démarche est entreprise, afin d'offrir à notre entité, une possibilité supplémentaire de réduire les pertes liées au COVID et ainsi assurer sa pérennité.

Nous espérons que ce **nouvel outil** permettra :

- Aux personnes qui veulent aider l'ADAF mais qui ne souhaitent pas y adhérer, de contribuer à sa lutte ;
- Aux anciens adhérents, retraités, de continuer à soutenir l'association ;
- Aux exposants du salon ou autres partenaires de mettre leur pierre à l'édifice ;
- De sensibiliser l'opinion public à la cause que défend l'ADAF.

Une campagne d'information sera effectuée sur nos différents canaux de communication mais il est également important que **vous en parliez** autour de vous !

Représentation dans les commissions



Le comité souhaite développer au maximum sa visibilité auprès de l'ensemble des **préfectures** du territoire. En effet, à l'heure d'aujourd'hui, l'ADAF est **trop peu** présente dans les différentes commissions. Or, si nous souhaitons que les choses évoluent pour la profession, il est primordial que cette **situation change**.

Il est impossible pour le comité d'assister à l'ensemble des réunions, c'est pourquoi nous avons besoin de vous pour représenter l'association dans la préfecture de votre département.

Cela apportera également plus de crédibilité et de légitimité à l'ADAF et vous permettra d'échanger, avec les instances, des sujets qui vous tiennent à coeur.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'ADAF.



N°1

JIGE INTERNATIONAL
Vous méritez le meilleur
You deserve the best

ADHESIONS

2022

Campagne d'adhésion



2022 devra être l'année de tous les défis, en plus de créer un événement mémorable, il faudra attirer de plus en plus de membres dans nos rangs.

Il est vrai que l'association est notamment connue pour son salon, néanmoins, l'**ADAF CE N'EST PAS UNIQUEMENT LE SALON**. Et pour preuve, les deux dernières années, nous ont montré qu'il faut savoir s'appuyer sur d'autres vecteurs pour faire (sur)vivre notre groupement.

C'est pourquoi, 2022 sera une année centrée sur le **renouvellement** des cotisations et le **recrutement** de nouveaux adhérents. Une campagne d'adhésion sera lancée avant la fin d'année et nous espérons qu'une fois encore nous aurons le privilège de vous compter parmi nous.

N'hésitez pas également à en **parler autour de vous** et à fédérez vos connaissances pour qu'ils rejoignent notre grande famille !

Deux nouveautés sont à prévoir concernant les adhésions :

- Il sera désormais possible de **payer directement en ligne** avec votre carte bancaire ;
- Qu'il s'agisse d'un renouvellement ou d'une première adhésion, chaque membre recevra un **cadeau**, afin de vous montrer notre reconnaissance.



Lors de la dernière Assemblée Générale, il a été convenu, par vote, que la cotisation s'élèvera désormais à **350€ HT** (420€ TTC), contre 304.90€ HT (365.88€ TTC) les années précédentes.

Une légère augmentation de 15%, qui permettra à l'ADAF de sortir la tête de l'eau et de concrétiser certains projets bénéfiques aux adhérents.

Paiement en ligne

En complément des moyens de paiement déjà existants (Virement bancaire et Chèque), l'ADAF avait pour souhait de vous offrir une troisième possibilité de régler votre cotisation annuelle.

Et afin de faciliter davantage vos opérations, c'est naturellement que le **paiement en ligne via carte bancaire** est apparu comme le choix le plus évident.

Un service simple et rapide qui fonctionne comme n'importe quelle autre transaction sur internet.

N'ayez aucunes craintes, votre paiement se fera en toute **sécurité** (prestataire agréé par la Banque de France).

N'hésitez pas à essayer ce nouveau moyen de paiement, en suivant les indications ci-contre.



Marche à suivre pour régler votre cotisation sans accros :

- Allez sur le **site** de l'ADAF : www.association-adaf.fr
- Allez dans l'onglet **Adhésion**
- Cliquez sur **Paiement en ligne**
- Cliquez sur **J'ADHERE!** - puis suivre les indications

La démarche est simple et ludique.

Procédure d'adhésion

1

Munissez-vous du dossier d'inscription qui comprend :



- Le **formulaire d'adhésion** 2022 ;
- La **charte d'engagement** des dépanneurs.

3

Payer la cotisation soit par :

- **Chèque** adressé à l'ADAF et à envoyer par courrier ;
- **Virement** : RIB disponible sur le dossier d'inscription ;
- **CB** via le paiement en ligne.



2

Remplir le dossier d'inscription, dater et signer.



4

Envoyer le dossier d'inscription sans oublier de joindre l'**extrait Kbis** de votre société :

• **Par mail** : secretariat.adaf@gmail.com



• **Par courrier** :
39 route du Vin
68240 KAYSERSBERG



LES NOUVELLES REGLEMENTATIONS

Tarifs sur autoroutes

Comme chaque année, en été les tarifs d'intervention sur autoroute sont réévalués.

2021 n'a pas dérogé à la règle, puisque le 22 Juillet dernier, un arrêté fixait les nouveaux tarifs de prestations sur autoroutes et routes expresses.

Une augmentation tarifaire de **0.6%** a été constatée par rapport aux tarifs appliqués en 2020.

Les dépanneurs agréés doivent désormais facturer **132.70 €** (contre 131.94 € en 2020) pour tous les remorquages des véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur à 1,8 tonne.

Il est porté à **164,09 €** TTC, lorsque le remorquage concerne les véhicules dont le PTAC est compris entre 1,8 tonne et 3,5 tonnes.

Ces deux tarifs sont appliqués pour chaque dépannage effectué du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00.

Ces montants sont majorés de **50%** pour les interventions se déroulant entre 18h00 et 08h00 et les samedis, dimanches et jours fériés.

| | Forfait <1,8 tonnes | Forfait >1,8 tonnes |
|-------------------------|---------------------|---------------------|
| Forfait standard | 132,70 € | 164,09 € |
| Forfait majoré | 199,05 € | 246,14€ |

Loi Montagne



Depuis le **1er Novembre 2021**, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur : la **Loi Montagne**.

Chaque année désormais, du moins, durant la **période hivernale** (du 1er Novembre au 31 Mars), les conducteurs d'un véhicule à quatre roues ou plus, circulant en zones montagneuses françaises, seront obligés d'être équipés soit de **pneus hiver**, soit de disposer de **chaînes** dans leur coffre.

L'objectif de cette loi est de :

- **Renforcer la sécurité** des automobilistes en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées.
- **Eviter les situations de blocage**, notamment lorsque des véhicules non équipés se retrouvent coincés en travers de voies, dans l'incapacité de se dégager, immobilisant ainsi tout un axe de circulation.

Une nouvelle mesure qui aura probablement des conséquences sur les contrats d'assurance et un impact sur la prise en charge des assistances.

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site de la Sécurité Routière.

LE COIN DES PETITES ANNONCES

Une **nouvelle rubrique** va voir le jour, en 2022, dans votre magazine :

Le conseil d'administration a décidé de mettre en place le **Marché de l'occasion de l'ADAF** !

Vous souhaitez vendre, du matériel de dépannage ?

Qu'il s'agisse d'accessoires ou de véhicules de dépannage/remorquage, n'hésitez pas à nous transmettre vos **petites annonces** que nous relayerons dans le prochain numéro de l'ADAF'Mag et sur le site internet de l'association.



Pour paraître dans cette toute nouvelle chronique, il suffira de nous envoyer :

- **Plusieurs photos** du produit ou du bien que vous souhaitez vendre ;
- Une **description détaillée** du produit ou du bien ;
- Le **tarif de vente H.T et T.T.C** ;
- Vos **coordonnées** (nom et prénom de la personne en charge de la vente, nom de la société, numéro de téléphone et email du contact et adresse postale).

Vos potentiels acheteurs pourront ainsi directement entrer en contact avec vous et échanger.

Au lancement de cette nouvelle rubrique, le service sera **gratuit** !

Si vous êtes intéressé, faites-le nous savoir à **secretariat.adaf@gmail.com**.

Nous vous demanderons de nous retenir informer de la vente de votre bien, afin que nous puissions retirer votre annonce du site internet et ainsi mettre à jour régulièrement les données diffusées.

**POUR RÉVÉLER LA QUALITÉ
D'UN SERVICE DE DÉPANNAGE
IL Y A UN SIGNE QUI NE TROMPE PAS.**

www.marque-nf.com

PAR AFNOR CERTIFICATION
NF
SERVICE
DÉPANNAGE ET REMORQUAGE
DE VÉHICULES LÉGERS
ET POIDS LOURDS
www.marque-nf.com
LA SÉRÉNITÉ CERTIFIÉE



Bonnes Fêtes de fin d'année

AVEC L'ADAF !



26 rue du Maréchal Foch 22200 GUINGAMP
secretariat.adaf@gmail.com
06.72.67.80.12
www.association-adaf.fr

